



Élections SPEDIDAM, votons !

Pour une SPEDIDAM moderne, efficace et transparente

Chères, chers collègues,

Si vous êtes associés de la SPEDIDAM, vous venez de recevoir par courriel la convocation et les codes de connexion pour participer à l'élection de 8 membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux votes des résolutions des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la SPEDIDAM, qui se tiendront le jeudi 25 juin.

Comme annoncé dans notre précédent envoi, voici la liste des 8 candidats à l'élection au Conseil d'administration de la SPEDIDAM que nous soutenons:

- Frédéric Renaudin (pianiste, multi-instrumentiste, compositeur)
- Guy Arbion (tromboniste basse, tubiste)
- Martine Degioanni (harpiste, tromboniste)
- Camille Durand (compositrice, vocaliste et directrice d'ensemble)
- Régis Guillot (batter)
- Hélène Lequeux (violoniste)
- Tullia Morand (saxophoniste, compositrice, arrangeuse et cheffe d'orchestre)
- Hélène Mourot (hautboïste)

Cette liste a été constituée collectivement afin de renforcer une équipe engagée et soudée qui œuvre depuis deux ans au sein du Conseil d'administration aujourd'hui présidé par Hélène Mourot. Elle est soutenue par les principaux syndicats d'artistes.

En deux ans, ce Conseil d'administration a notamment permis :

- Le rétablissement d'un dialogue constructif avec les institutions, l'ADAMI et les syndicats d'artistes interprètes, notamment face aux enjeux de l'intelligence artificielle ;
- Une évolution des critères de l'action artistique et culturelle au service de l'emploi artistique ;
- Une réforme du système de répartition, désormais plus lisible et plus efficace ;
- Une accélération des répartitions du droit exclusif ;
- Une modernisation profonde des outils informatiques et des démarches.

Cette dynamique doit se poursuivre. Voter pour cette liste, c'est choisir la cohésion, la modernisation et la transparence afin de continuer à défendre efficacement les droits des artistes interprètes.

Merci par avance pour votre confiance, votre soutien et la diffusion de cette liste autour de vous.

Le site de vote est ouvert à partir du 1er juin, votez !!